

PRÉSENTATION DU PROJET IMMOBILIER de la paroisse Sainte Cécile

le 22 mai 2018



A. Une paroisse en croissance :

Le développement de nombreuses activités ces dernières années nécessite de donner une **cohérence globale de l'espace** par la création d'un projet accordant visibilité et augmentation de capacité :

- 220 baptêmes (117 en 2007-2008)
- 90 préparations au mariage (34 en 2007-2008)
- 10 à 15 catéchumènes par an (5 en 2009-2010)
- 150 enfants au catéchisme et à KTOKID (15 en 2011-2012)

B. Un projet d'agrandissement pour :

- **Permettre une meilleure visibilité** de la paroisse dans son environnement.
- **Améliorer l'accueil** des paroissiens et des "nouveaux arrivants", gagnant en convivialité et permettant l'accès des personnes à mobilité réduite.
- **Distinguer les fonctions accueil et secrétariat** pour gagner en efficacité.
- **Développer l'action pastorale** en augmentant le nombre de salles.
- **Favoriser la vie communautaire et fraternelle de la Congrégation** en rénovant et restructurant l'actuel presbytère, devenant ainsi un prieuré dédié à la vie des frères.
- **Créer un foyer résidentiel pour 18 étudiants** pour loger les jeunes qui vivent actuellement dans des logements dispersés, tout en participant aux activités de la paroisse.

C. Un projet en deux phases :

- **PHASE I** : construction d'un nouveau bâtiment sur rue comprenant l'accueil, le secrétariat, des salles de réunion, le logement du sacristain, les chambres d'étudiants et leurs espaces communautaires ;
- **PHASE II** : rénovation et extension du presbytère, dédié désormais entièrement à la communauté, reconditionnement et extension de l'actuelle salle St Dominique, aménagement des extérieurs, y compris des espaces verts.

D. Coûts et Financement :

Le financement du projet est assuré :

- **Par un emprunt contracté par l'Association Diocésaine de Nanterre** et remboursé sous la forme d'annuités par les différents bénéficiaires du projet :

Contribution annuelle de la paroisse	100 000 €
Contribution annuelle du foyer	90 000 €
Contribution annuelle de la Congrégation	30 000 €

La contribution annuelle de la paroisse provient de son budget de fonctionnement annuel. Elle ne génère donc pas d'augmentation de celui-ci.

- **Par des apports provenant des différents acteurs du projet**, collectés tout au long de la durée des travaux. A ce jour, sont identifiés les apports suivants :

Congrégation Saint Jean	650 000 €
Mécénat (entreprises/ fondations)	750 000 €
Subventions institutionnelles	300 000 €
Souscription exceptionnelle des paroissiens sur 3 ans *	300 000 €

** La seule contribution demandée aux paroissiens sera donc cette souscription exceptionnelle d'un montant de 300.000 €, collectée sur 3 ans, d'un montant identique à celui qui avait été demandé en son temps pour les travaux de réaménagement de la salle St Jean.*

E. Calendrier prévisionnel

- **Début des travaux :** début 2019
- **Livraison du nouveau bâtiment :** mi 2020
- **Fin des travaux et installation des étudiants dans le foyer :** rentrée 2021